

**Zeitschrift:** Heimatschutz = Patrimoine  
**Herausgeber:** Schweizer Heimatschutz  
**Band:** 68 (1973)  
**Heft:** 2-fr

**Artikel:** Le sauvetage de l'église San Rocco e Sebastiano à Grono (Mesocco)  
**Autor:** Blass, Retio  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-174344>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 21.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Le sauvetage de l'église San Rocco e Sebastiano à Grono (Mesocco)

De 1958 à 1968, l'église San Rocco e Sebastiano, à Grono, fut l'objet d'une bagarre qui, en certains endroits, connut un acharnement incroyable: non seulement dans la presse locale, mais dans une bonne partie de la presse alémanique, ainsi qu'au sein de la commune, entre la paroisse et la congrégation propriétaire de l'église, et jusqu'au Grand Conseil des Grisons. Sujet de la contestation: l'église devait-elle ou non être sacrifiée à l'élargissement de la rue principale du village?

Dès 1958, non seulement les défenseurs de l'église mais aussi les experts firent remarquer qu'il serait absurde de démolir ce sanctuaire, alors qu'une route de déviation était prévue en liaison avec le projet de la N 13 (Saint-Bernardin). Ils insistaient en outre sur la valeur de l'église non seulement en tant que monument historique, mais avant tout comme élément essentiel du site.

Le débat se poursuivit pendant des années sans que le sort de l'église fût tranché. Par bonheur, la Commission fédérale des monuments historiques intervint en temps utile; sur sa proposition, le monument fut placé sous protection fédérale le 25 mai 1962. Mais la polémique ne s'apaisa pas pour autant. Elle atteignit, dans le village, un nouveau sommet, et en mai 1967 encore la démolition fut demandée par un député au Grand Conseil. Dans sa réponse, le porte-parole du gouvernement fit valoir que l'opinion publique était toujours davantage opposée à la démolition, et qu'il fallait supporter encore quelque temps l'étroitesse du passage, jusqu'à la construction de la route de déviation. Même le fort accroissement du trafic après l'ouverture du tunnel du San Bernardino (1er décembre 1967) n'incita heureusement pas le Conseil d'Etat à reprendre le problème. Celui-ci fut provisoirement réglé par une signalisation lumineuse, jusqu'au jour où Grono a eu sa voie de contournement.

Ainsi a finalement triomphé l'idée que par rapport à une simple question de trafic, la protection d'un site, dans son ensemble, doit avoir aujourd'hui la priorité.

*Retio Blass*

*Au terme d'un long et victorieux combat, on n'a pas seulement maintenu, à Grono, «l'église au milieu du village». Mieux: on a conservé un ensemble d'un très grand charme. Sur le plan qui montre les effets dévastateurs qu'aurait eu le projet d'élargissement de la rue principale, aussi bien que sur la photo aérienne, on distingue fort bien les deux tronçons de rues, devant et derrière l'église, qui s'élargissent en places, un peu comme des «chambres».*



